

**Dans un pays où la part des chrétiens pratiquants ne dépasse pas 10 % de la population, le gouvernement entend rompre avec la neutralité religieuse de l'État en favorisant les établissements confessionnels.**

Une « révolution conservatrice » qui ne se répercute pas dans la fréquentation des lieux de culte. Certains mettent en garde contre une rechristianisation au pas de course dans laquelle les églises pourraient se perdre.

*Lire le reportage de [La Croix](#).*